



## **Avis de Marché**

**Pouvoir adjudicateur** : Mairie de Toury 5 place Suger 28310 Toury (Tél. 02.37.90.50.60) représenté par son Maire, M. Laurent LECLERCQ.

**Procédure** : Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 42 2° de l'ordonnance n°2005-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et des articles 27 et 59 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics – Marché de travaux.

**Objet** : Future médiathèque communale de Toury, rue Arthur Lambert – Travaux de changement des sols (salle médiathèque) et Travaux de peinture / finition des murs et soubassements.

**Caractéristiques générales** : Voir règlement de la consultation.

**Décomposition du marché** : Marché alloti

**Lieu de livraison** : Actuelle Maison des Loisirs, future Médiathèque communale – Rue Arthur Lambert – 28310 TOURY

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : Voir le règlement de la consultation

**Délai de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres

**Modalités de paiement / règlement du prix** : Règles de la comptabilité publique ; Budget principal de la Mairie de Toury - Fonds propres et subvention ; Paiement par mandat administratif ; Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la facture

**Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises** : Il est téléchargeable à la fois sur la plate-forme d'achat public dématérialisée [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) et sur le site de la commune [www.ville-toury.fr](http://www.ville-toury.fr)

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

**Date limite de remise des candidatures et offres** : Mardi 12 février 2019 à 16 h 30.

**Date d'envoi à la publication du présent avis** : Mercredi 30 janvier 2019

**Adresse à laquelle les candidatures et les offres doivent être envoyées** :

- Soit par le plate-forme d'achat de la collectivité : [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com)
- Soit par voie postale ou dépôt directement en Mairie dans les modalités détaillées dans le règlement de consultation.

**Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours** : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans 28 Rue Bretonnerie, 45000 Orléans